

CPPNI BRANCHE DES IEG

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2024

DÉCLARATION FO ÉNERGIE

Mesdames, Messieurs les employeurs,

Cette CPPNI de rentrée se déroule dans un contexte politique particulier en attente de la constitution par le Premier ministre d'un nouveau gouvernement.

Les jeux olympiques et paralympiques ont permis, quelque temps, de penser à autre chose que le marasme dans laquelle la France se trouve et plus particulièrement les Industries Électriques et Gazières.

En effet, depuis la réforme des retraites, une inertie déconcertante s'est installée.

À ce jour, le flou le plus absolu subsiste concernant la continuité d'affiliation. Aucune réponse des pouvoirs publics, les salariés pouvant être concernés marchent à vue et les répercussions pourraient être d'ampleur.

Toujours par conséquence de la réforme des retraites, depuis 1 an maintenant, les salariés embauchés depuis le 1er septembre 2023, ne bénéficient pas des mêmes dispositions concernant la pénibilité. Nous réitérons notre demande d'ouvrir une négociation sur ce thème. Il est temps maintenant de se pencher sur ce sujet de manière pragmatique, d'une part afin de revoir à leur juste valeur les taux de services actifs de manière raisonnée et surtout de reconnaître les nouvelles pénibilités qui elles aussi génèrent de la souffrance au travail.

Autre sujet d'importance pour les salariés des IEG, la rémunération. Nous n'allons pas vous surprendre en revendiquant lors des négociations à venir sur le SNB la nécessité de répondre à la perte de pouvoir d'achat à laquelle doit faire face le personnel.

Car oui, le pouvoir d'achat des électriciens et gaziers continuent de s'étioler, et cela même si l'inflation est annoncée très légèrement inférieure à 2 %, les prix à la consommation eux ne cessent d'augmenter. L'augmentation du SNB devra donc permettre de pallier cette perpétuelle augmentation des prix à la consommation qui pour certains services atteint plus de 3 % et pour les produits alimentaires est au-dessus des 2 %.

Concernant la modernisation du système de rémunération mis en suspens. FO Énergie a toujours eu une position très claire : nous n'accepterons pas une modernisation du système qui sera synonyme d'une diminution de la reconnaissance. Nous espérons que cette suspension permettra de nouvelles propositions afin d'aboutir à un projet d'accord rassemblant l'adhésion de tous les salariés des collèges exécution, maîtrise et cadre.

Aujourd'hui, le sujet à l'ordre du jour de cette CPPNI porte sur la négociation de l'accord relatif

Agir, ne pas subir!

à la formation et à l'alternance dans la Branche professionnelle des Industries Électriques et Gazières. FO Énergie a contribué au cours des différents groupes de travail et revendique :

- La prise en compte de l'impact du prolongement des carrières et de l'Intelligence Artificielle sur l'emploi et les métiers.
- La nécessité d'un portrait de la branche à + de 5 ans en dotant la Branche de moyens supplémentaires pour l'Observatoire des IEG.
- L'importance de l'entretien professionnel pour une formation adaptée aux besoins du salarié et de l'entreprise.
- La limitation du nombre d'alternants par tuteur pour assurer une transmission du savoir de qualité.
- La valorisation du tutorat au travers de l'entretien professionnel.
- La revalorisation de la prime tuteur intégrant, à minima, l'inflation.
- La reconnaissance des diplômes obtenus par l'alternance, il est inconcevable que ceux-ci soient dévalorisés de ceux obtenus par la filière dite «étudiante».
- Une rémunération de nos alternants supérieure à celle établie par le droit commun.

Pour FO Énergie, la formation au sein des IEG doit être de qualité afin que chaque parcours soit valorisé.

